

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Rivière-Ouelle tenue à la salle du conseil de Rivière-Ouelle, le mardi 3 juillet 2012 à 20h00 et à laquelle étaient présents les conseillers(ères) : Jeannine Bastille, Marie-Ève Michaud, Louis-Georges Simard, Guy Simard, Léo-Paul Thibault et Rémi Beaulieu, sous la présidence de la mairesse, Élisabeth Hudon, formant quorum.

1. Ouverture de la séance

La mairesse, Mme Élisabeth Hudon, ouvre la séance à 20h00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La mairesse fait la lecture de l'ordre du jour. Elle propose d'ajouter un point au varia intitulé : Retour sur le Défi Vélo. Elle demande s'il y a d'autres points à ajouter. Il n'y a aucun point à ajouter.

12-07-01

IL EST PROPOSÉ par Guy Simard et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu par la mairesse avec un point au varia intitulé : Retour sur le Défi Vélo.

ADOPTÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2012

ATTENDU QUE le procès-verbal n'a pas été envoyé aux membres du conseil au moins deux jours avant la présente séance ;

La mairesse demande au conseil s'il renonce à sa lecture pendant la présente séance. Tous les membres sont d'accord.

EN CONSÉQUENCE, la mairesse est dispensée d'en faire la lecture.

Elle demande s'il y a des correctifs à apporter au procès-verbal.

La conseillère, Marie-Ève Michaud, demande de corriger l'heure indiquée dans le premier paragraphe du procès-verbal et au point 1 intitulé «Ouverture de la séance». Au lieu de 19h00 on devrait lire 20h00.

12-07-02

IL EST PROPOSÉ par Marie-Ève Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2012 soit accepté avec la correction mentionnée plus haut.

ADOPTÉ

4. Suivi au procès-verbal

Au point 23 : Une requête introductive d'instance a été envoyé à la Cour Supérieure. Bois G.M. Dufour inc. a 10 jours pour comparaître par écrit, personnellement ou par avocat, au Palais de Justice de Rivière-du-Loup.

5. Période de questions

- Aucune question

6. Dépôt des états comparatifs en date du 31 mai

Le directeur général dépose au conseil les états comparatifs (2012 vs 2011) en date du 31 mai. Il mentionne que ce document a été envoyé par courriel à tous les membres du conseil et qu'il est disponible au bureau municipal pour répondre aux questions.

7. Début d'opération du nouveau camion à vidange

La mairesse mentionne que le nouveau camion de la Régie des matières résiduelles est en fonction. Elle invite donc les gens à venir chercher leurs collants pour leurs bacs au bureau municipal. Les conteneurs sont pris en charge par notre responsable des travaux publics. Plus de détails suivront dans la prochaine parution du journal local le Rivière Web.

8. Embauche de la nouvelle agente de développement

12-07-03 **IL EST PROPOSÉ** par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le conseil embauche Madame Nancy Fortin comme agente de développement au taux de 20,25\$/heure à 35 heures semaine. La date du début de l'emploi est le 4 septembre 2012 et la période de probation est de 4 mois.

ADOPTÉ

9. Demande de dérogation mineure de la Ferme Lebel et Fils

Ce point est reporté à une séance extraordinaire à venir à cause d'un manque d'information.

10. Octroi d'un contrat pour la conception, la construction et l'installation d'une halte d'information

12-07-04 **IL EST PROPOSÉ** par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le conseil accepte la soumission de S-Pace Signalétique au montant de 7910\$ plus taxes pour la conception, la construction et l'installation d'une halte d'information à Rivière-Ouelle.

ADOPTÉ

11. Demande de subvention au Pacte rural pour le projet d'halte d'information

12-07-05 **IL EST PROPOSÉ** par Guy Simard et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le conseil autorise le directeur général, M. Adam Ménard, à présenter et signer, au nom de la municipalité, une demande d'aide financière au Pacte rural équivalente à 50% du coût total estimé pour le projet d'halte d'information à Rivière-Ouelle.

ADOPTÉ

12. Autorisation de dépense pour l'achat d'asphalte froide

12-07-06 **IL EST PROPOSÉ** par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le conseil autorise une dépense de 2000\$ plus taxes pour l'achat d'asphalte froide nécessaire pour la réparation des chemins de la municipalité.

ADOPTÉ

13. Autorisation de dépense pour l'achat d'un niveau au laser

12-07-07 **IL EST PROPOSÉ** par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil autorise une dépense de 1935\$ plus taxes pour l'achat d'un niveau au laser nécessaire pour les travaux de construction ou de réparation des chemins municipaux.

ADOPTÉ

14. Autorisation de dépense pour l'accueil des Français d'Hautot Saint-Sulpice

ATTENDU QU' une délégation de Français d'Hautot-Saint-Sulpice désire nous rendre visite à Rivière-Ouelle pour souligner le 30^{ième} anniversaire du jumelage;

12-07-08

IL EST PROPOSÉ par Marie-Ève Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil autorise une dépense de 2000\$ plus taxes pour les frais principalement reliés aux activités organisées, aux repas et à une soirée animée à la salle du Tricentenaire.

ADOPTÉ

15. Autorisation de dépense pour l'installation d'une borne sèche au 223 chemin de la 5^{ième} grève ouest incluant les frais d'arpenteur pour une description technique et les frais de notaire pour la production d'une servitude

ATTENDU QU' il n'y a pas de point d'eau dans le secteur du quai de Rivière-Ouelle;

ATTENDU QU' il y a un étang à l'extrémité du chemin de la 5^{ième} grève ouest et que le propriétaire est d'accord pour qu'une borne sèche y soit installé;

ATTENDU QUE le coût estimé pour l'installation d'une borne sèche à l'étang situé au 223 chemin de la 5^{ième} grève ouest est de 4500\$ plus taxes incluant les frais de notaire et les frais d'arpenteur;

12-07-09

IL EST PROPOSÉ par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil autorise une dépense de 4500\$ plus taxes incluant les frais de notaire et les frais d'arpenteur pour l'installation d'une borne sèche à l'étang situé au 223 chemin de la 5^{ième} grève ouest.

QUE le conseil autorise la mairesse, Mme Élisabeth Hudon, et le directeur général, M. Adam Ménard, à signer tous les documents requis pour l'installation de ladite borne sèche.

ADOPTÉ

16. Autorisation de dépense pour la ceuillette des encombrants au printemps 2012

ATTENDU que le conseil a reçu une facture de la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska Ouest au montant de 309.30\$ pour la collecte des encombrants au printemps 2012 à Rivière-Ouelle;

12-07-10

IL EST PROPOSÉ par Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil autorise le paiement de la facture de la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska Ouest au montant de 309.30\$ pour la collecte des encombrants au printemps 2012 à Rivière-Ouelle.

ADOPTÉ

17. Mandat à BPR pour la révision de la documentation relative aux différents financements pour le projet d'aqueduc et d'égout

ATTENDU que, selon la résolution # 12-04-04, un mandat a été donné au comptable agréé, Madame Marie-Ève Lavoie, pour l'analyse du financement du réseau d'aqueduc et d'égout ;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'avoir accès à la documentation de BPR pour cette analyse ainsi que leur support ;

ATTENDU que le conseil a reçu une soumission de BPR-Infrastructure Inc. au taux horaire de 179\$/heure pour le directeur des opérations et de 90\$/heure pour son adjointe aux projets ;

12-07-11

IL EST PROPOSÉ par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil approuve une dépense maximale de 4000\$ plus taxes et donne le mandat à BPR-Infrastructure Inc. pour la recherche sur la documentation relative aux différents financements pour le projet d'aqueduc et d'égout ainsi que leur support sur demande.

ADOPTÉ

18. Entente avec le Club des Ados pour l'animatrice du camp de jour

ATTENDU QUE le Club des Ados s'est engagé à fournir une animatrice pour le camp de jour 2012 à condition de recevoir une subvention du Programme Emploi d'été Canada ;

ATTENDU QUE la subvention accordée au Club des Ados ne couvre pas entièrement les frais d'embauche de l'animatrice ;

12-07-12

IL EST PROPOSÉ par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil accepte de payer le salaire de l'animatrice pour la dernière semaine soit 350\$ plus les avantages sociaux y compris les frais de CSST pour les sept semaines d'embauche totalisant un montant de 437\$.

QUE le directeur général soit autorisé à signer, au nom de la municipalité, l'entente avec le Club des Ados concernant l'embauche d'une animatrice pour le camp de jour 2012.

ADOPTÉ

19. Aide financière au Club des Ados pour l'ouverture du local des Ados pendant la période estivale

ATTENDU QUE le Club des Ados demande une aide financière à la municipalité afin de maintenir son local ouvert durant l'été ;

ATTENDU QUE le conseil est d'accord avec le fait que la fermeture du local du Club des Ados durant l'été pourrait nuire à sa continuité ;

12-07-13

IL EST PROPOSÉ par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil accepte de défrayer le coût d'une animatrice pour un soir par semaine soit, 3 heures/semaine à 10\$/heure pendant 7 semaines durant l'été totalisant un montant de 210\$ plus les avantages sociaux, donc 239\$.

ADOPTÉ

20. Invitation au 90^{ième} anniversaire du Cercle de fermières de Rivière-Ouelle

12-07-14

IL EST PROPOSÉ par Guy Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil autorise l'achat de deux billets au montant de 12\$/billet pour la participation de deux conseillers au 90^{ième} anniversaire du Cercle de fermières de Rivière-Ouelle qui aura lieu le 24 août 2012 à la salle du Tricentenaire.

ADOPTÉ

21. Fermeture du bureau municipal pendant les vacances d'été

Le bureau restera ouvert pendant les vacances d'été cette année car nous avons maintenant une secrétaire-réceptionniste à la réception.

22. Approbation des comptes

FOURNISSEURS	SOLDE
CLUB DE L'AGE D'OR DE RIVIÈRE-OUELLE	128.87 \$
AGRO ENVIROLAB	178.21 \$
LES ALARMES CLÉMENT PELLETIER	47.08 \$
GAÉTAN BENOIT	750.00 \$
BUROPLUS LA POCATIERE	388.00 \$
CAMELIA DESIGN	166.72 \$
CARQUEST LA POCATIÈRE	92.07 \$
CONSTRUCTION B.M.L. (1988) INC.	155 733.63 \$
VOTRE DOCTEUR ÉLECTRIQUE INC.	196.54 \$
LUCIEN DUMAIS	60.00 \$
FERME MATHIEU PELLETIER	1 300.00 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	12.00 \$
FERME PIERRE GARON	1 296.34 \$
GROUPE DYNACO	1 364.26 \$
GROUPE DE GÉOMATIQUE AZIMUT INC	114.98 \$
IMPRESSION SOLEIL	25.29 \$
JOURNAL LE PLACOTEUX	309.64 \$
KEMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	4 697.39 \$
G. LEMIEUX ET FILS INC.	79.62 \$
MARIE-ÈVE LAVOIE C.A.	542.50 \$
M.R.C. DE KAMOURASKA	44 654.00 \$
PELLETIER T.V. ENR.	252.92 \$
PÉPINIÈRE AIGLON	813.45 \$
QUINCAILLERIE R. PELLETIER ENR.	3 911.45 \$
RESTAURANT MOTEL L'ESCALE	867.15 \$
SERVICES SANITAIRES ROY INC.	1 071.56 \$
TECH MINI-MÉCANIQUE ENR.	46.82 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	2 796.19 \$
TRANSPORT VITAL MICHAUD INC.	68.99 \$
LES TRÉSORS DU FLEUVE INC.	100.00 \$
URLS DU BAS-SAINT-LAURENT	137.97 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP	2 836.79 \$
TOTAL:	225 040.43 \$

12-07-15

IL EST PROPOSÉ par Marie-Ève Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE la liste des fournisseurs ci-haut soit ratifiée et approuvée par le conseil.

ADOPTÉ

23. Correspondance

- Le conseil a reçu les contrats de servitude signés concernant le prolongement de l'aqueduc dans le chemin de la Pointe.
- Le conseil a reçu le contrat de cession, résiliation de bail et extinction de servitudes pour l'ancien aqueduc Paradis-Lachance sur un lot appartenant à M. Marc Deschênes.
- Le conseil a reçu une confirmation du paiement d'un montant de 164 382\$ provenant du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM).
- Le conseil a reçu une confirmation du paiement de la compensation tenant lieu de taxes au montant de 41 901\$.
- Avis de Bell Aliant pour les dommages subis sur une installation téléphonique au moment des travaux de ponceau effectués par la municipalité. La responsabilité de la municipalité pourrait être engagée.

- Autorisation du MTQ concernant les ajouts à la programmation TECQ 2010-2013.
- Reconnaissances de la Commission municipale du Québec accordées au Camp de Rivière Ouelle inc.
- Émission d'un permis du MRNF à la MRC de Kamouraska aux fins de gestion des problématiques de castors nuisibles.

24. Varia

- La mairesse félicite les participants du Défi Vélo André-Côté.

25. Période de questions

- Un citoyen suggère de mettre un filet par-dessus la benne du camion à vidange le jour de la collecte de la récupération pour éviter que les matières recyclables s'envolent et tombent dans le chemin.
- Un citoyen demande pourquoi il faut mettre des collants sur les bacs à déchets et à récupération. Un conseiller répond que la taxation est maintenant basée sur le nombre de bacs et que c'est une façon de contrôler le nombre de bacs de chacun des propriétaires.
- Un citoyen demande qu'est-ce qu'une borne sèche. Un conseiller répond que c'est une prise d'eau à un lac ou un étang pour les pompiers.
- Ferme Lebel & Fils demande quand leur demande de dérogation mineure sera traitée par le conseil. Elle sera traitée lors d'une séance extraordinaire dans les semaines à suivre.
- Un citoyen demande si le conseil veut rendre le chemin des Jésuites entièrement privé. Pour l'instant c'est le statut quo.

26. Prochaine réunion de travail

La date de la prochaine réunion de travail est fixée au **mardi 31 juillet 2012 à 19h00**

27. Prochaine séance publique

La prochaine séance publique est prévue le **mardi 7 août 2012 à 20h00.**

28. Levée de l'assemblée

12-07-16

IL EST PROPOSÉ par Marie-Ève Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée à 21h15.

ADOPTÉ

Je, Élisabeth Hudon, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Élisabeth Hudon, mairesse

Adam Ménard, directeur-général, secrétaire-trésorier